



LE SYNDICAT NATIONAL DE LA RADIODIFFUSION, DE LA TÉLÉVISION ET DE L' AUDIOVISUEL **CGT**

FÉDÉRATION NATIONALE CGT DES SYNDICATS DU SPECTACLE, DE L'AUDIOVISUEL ET DE L'ACTION CULTURELLE

Appel à débrayage jeudi 26 octobre pour les intermittentes et intermittents !

-15% c'est non !

Jeudi 26 octobre est une étape cruciale, c'est la date de la dernière négociation spécifique entre les organisations de salarié-es et d'employeur-euses (FESAC) concernant les "annexes 8 et 10" qui régissent les règles d'indemnisation des salarié-es intermittent-es.

Dans le cadre des négociations sur l'assurance chômage, le gouvernement demande des économies drastiques ! Le Medef ainsi que d'autres organisations patronales et syndicales, ont imposé de faire 15% d'économies sur les annexes 8 et 10.

Travailleurs et travailleuses intermittent-es de l'audiovisuel, vous êtes déjà les plus précaires de notre secteur, et vous êtes aujourd'hui confronté-es à une remise en question de vos droits sociaux.

Le SNRT CGT Audiovisuel s'oppose résolument à toute tentative de réduction des droits et des protections des salarié-es intermittent-es. La précarité de vos emplois ne doit pas être aggravée par la remise en cause de vos indemnités. Elles doivent être justes et nécessaires pour faire face à cette précarité.

Si l'accord, dans le secteur du spectacle devait être conclu ce jeudi 26 octobre, la lutte ne serait pas finie. Il devra être accepté lors des négociations nationales de l'assurance chômage au niveau interprofessionnel. Il faudra alors faire entendre nos voix plus fort que jamais !

Nous ne tolérerons pas que les droits des intermittent-es du spectacle et de l'audiovisuel soient sacrifiés.

Nous vous appelons donc à l'action. Ce jeudi 26 octobre, mobilisons-nous massivement, dans l'unité en débrayant pour défendre nos droits. C'est notre moyen de faire front, de manifester notre solidarité, et de montrer que nous ne laisserons pas nos droits être menacés.

Ensemble, faisons entendre notre détermination à préserver et améliorer les acquis durement gagnés !

Paris, le 25 octobre 2023

Concernant les salariés qui travaillent pour l'audiovisuel public, ce débrayage n'est pas possible.

Syndicat National de la Radiodiffusion, de la Télévision et de l'Audiovisuel **Cgt**

MEMBRE DE LA FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS DU SPECTACLE, DE L'AUDIOVISUEL ET DE L'ACTION CULTURELLE CGT